



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37463>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-37463**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-32637

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Établissement Public Foncier de Bretagne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 51418579200033

Ville : RENNES CEDEX 2

Code postal : 35207

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de désamiantage et de déconstruction d'un ancien local commercial et d'un supermarché dépourvu de sa superstructure situés rue Camille Guérin à Pleyber-Christ (29410).

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de désamiantage et de déconstruction d'un ancien local commercial et d'un supermarché dépourvu de sa superstructure situés rue Camille Guérin à Pleyber-Christ (29410).

Critères d'attribution : Prix des prestations - 70 Valeur technique des offres - 30

Section 4 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "Visite de site", au lieu de "La visite de site est optionnelle. Une visite est organisée avec le représentant du maître d'ouvrage de l'opération le Lundi 13 avril 2026 à 10H00. Le rendez-vous est fixé devant le site. Si un candidat souhaite l'effectuer librement, merci d'adresser une demande à l'adresse commande.publique@epfbretagne.fr Si une visite est effectuée, le soumissionnaire devra joindre l'attestation en annexe correctement complétée à son offre. Aucune revendication liée à la méconnaissance des lieux ne pourra être opposée à l'acheteur lors de l'exécution du marché. Il est de surcroît établi que tous les éléments visibles ou

identifiables avant l'ouverture du chantier sont réputés connus par le soumissionnaire et ne pourront motiver une remise en cause du prix après passation du marché. Les opérateurs économiques souhaitant visiter les lieux devront venir muni de tout l'équipement de protection individuelle nécessaire. Un strict respect des gestes barrières devra également être observé. ", lire "La visite de site est obligatoire et librement organisée. Pour la réaliser, chaque candidat devra adresser une demande écrite via la plateforme PLACE, rubrique « Poser une question », afin d'obtenir un certificat de visite. Une fois la visite effectuée, le soumissionnaire devra joindre à son offre l'attestation dûment complétée en annexe. Aucune revendication liée à la méconnaissance des lieux ne pourra être opposée à l'acheteur lors de l'exécution du marché. Il est de surcroît établi que tous les éléments visibles ou identifiables avant l'ouverture du chantier sont réputés connus par le soumissionnaire et ne pourront motiver une remise en cause du prix après passation du marché. Les opérateurs économiques souhaitant visiter les lieux devront venir muni de tout l'équipement de protection individuelle nécessaire. Un strict respect des gestes barrières devra également être observé. "

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/04/2026